

DE L'EXISTENCE DE TROIS TYPES DE NASALITE A SUPPORT
VOCALIQUE EN DIOULA D'ODIENNE

Cassian BRACONNIER

On observe en dioula d'Odienné (désormais DO) des voyelles dont la réalisation phonétique est très clairement nasale. La possibilité pour un monème de présenter de telles voyelles n'est pas prédictible, de nombreuses paires minimales l'attestent¹. Le trait de nasalité qui se manifeste ainsi doit donc figurer d'une manière ou d'une autre dans la représentation phonologique.

Nous allons montrer dans ce qui suit que ces faits de nasalité vocalique correspondent à trois phénomènes au moins partiellement distincts.

Notre travail se veut essentiellement descriptif, nous ne proposerons pas ici un traitement entièrement formalisé de la nasalité en DO, inscrit dans une théorie générale de la phonologie, nous nous bornerons à signaler quelques pistes et quelques problèmes pour une analyse formelle qui reste ouverte.

Avant d'en venir à ce qui fait l'objet de cet article nous devons d'abord signaler qu'il existe également en DO des consonnes nasales phonologiques : /m/, /n/, /ɲ/, /ŋ/, /ŋm/ qui ne nous occuperont pas directement. Ces consonnes apparaissent en début de syllabes CV ou parfois CyV comme dans : ná venir, kémí pintade, myé envie de viande.

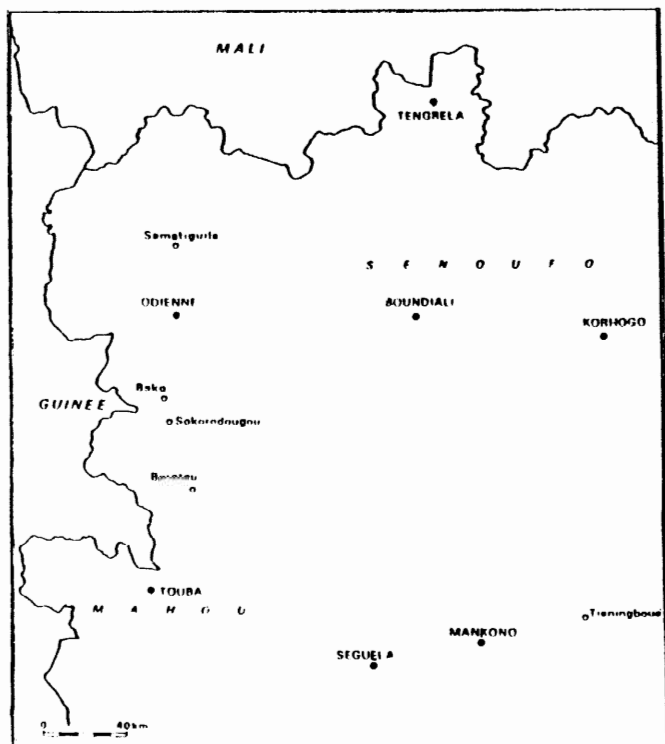
Pour faciliter la compréhension de ce qui suit nous donnons ci-dessous le tableau de l'ensemble des consonnes présentes au niveau phonologique en DO² :

1. On en trouvera dans Braconnier (1983 a) pp. 16-17.

2. Certaines d'entre elles sont rares ou ont un statut délicat à établir, voir là-dessus Braconnier (1983 a).

p t c k kp
 b d j g gb
 s sh
 v z
 m n ɲ ŋ ɲm
 l
 r
 y w h

LE NORD OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE



LA NASALITE DE TYPE I

Nous avons posé dans BRACONNIER (1983) un segment "défectif", réduit au trait de nasalité, que nous notons /N/ (et qu'on pourrait aussi bien noter : /+nasal/). Ce segment est de statut phonologique (sa présence en un point de l'énoncé n'est pas déterminée par le contexte³).

On rencontre /N/ :

a) en fin de monème, cf. /sén/ piéd, /bisán/ chicotte, on notera que dans cette position /N/ est toujours précédé d'une voyelle sauf dans le cas particulier du pronom personnel 1 sg. /N̄/ formé de la simple combinaison de /N/ avec un ton bas⁴

b) immédiatement devant consonne, cf. /Ngɔ̀bɔ̀/ coléoptère, /gbɔ̀N̄bɛ̀rɛ̀/ rouquin, /tɛ̀rɛ̀N̄dɛ̀/ glisser.

Comment se manifeste ce segment abstrait au niveau de la réalisation phonétique ? Il est possible de répondre à cette question en dégagant un faisceau de propriétés phonétiques de /N/ que nous allons maintenant passer en revue tout en signalant à mesure qu'ils se présenteront certains des problèmes d'analyse qu'elles soulèvent.

3. Sauf peut-être dans quelques rares cas (voir article à paraître dans Mandenkan).

4. Les seuls monèmes dans lesquels /N/ soit associé à un ton sont : /N/ Pro. 1 sg., /'N̄bá/ ou /'N̄bâ/ salutation masculine et /'N̄sɛ̀/ ou /'N̄sɛ̀/ salutation féminine. On évoquera plus bas le caractère parfois syllabique de ces N munis de tons.

(1) Lorsque /N/ précède immédiatement une occlusive (et sous réserve que certaines conditions bloquantes décrites ci-dessous ne soient pas remplies) /N/ se réalise comme une consonne nasale homorganique de cette occlusive subséquente.⁵

Ceci peut être illustré pour /dèn/ enfant par les réalisations observées dans les exemples suivants :

/dèn-bà-yá/ ---> dèmbàyá famille⁶
 /dèn kèlè(N)/ ---> dèn gèlè un enfant⁷
 /dèn tè yá(N)/ ---> dèn dé yá il n'y a pas d'enfant ici⁷

(2) Sous réserve des mêmes conditions bloquantes qu'en (1) ci-dessus toute consonne qui suit immédiatement /N/ dans la représentation phonologique doit être réalisée sonore.⁸

Ainsi la consonne initiale phonologiquement sourde du morphème négatif /tè/ se sonorise après /N/, et on notera par exemple le contraste entre :

/á tè yá(N)/ ---> á tè yá il n'est pas ici
 èt :
 /dèn tè yá(N)/ ---> dèn dé yá il n'y a pas d'enfant ici

La salutation féminine ñsé ou ñsè ne subit pas le processus de sonorisation : le s qu'elle contient est toujours réalisé sourd.

Il nous a été suggéré que la non-application du processus de sonorisation dans ce cas pourrait découler de quelque manière du caractère clairement syllabique de la consonne nasale dans cet item, caractère dont est en général dépourvue la consonne nasale homorganique issue de N. Il ne

5. Devant non-occlusive (non-nasale) /N/ se réalise comme une consonne homorganique dans les seuls cas où il est associé à un ton (cf. (7) ci-dessous).

6. Il s'agit ici d'une forme de citation. En forme de citation le nom est toujours accompagné du morphème tonal du défini : /'/.

7. Pour la conversion d'une sourde en sonore après N voir (2) ci-dessous et pour le N entre parenthèses voir plus bas la division consacrée à la nasalité de type II.

8. A l'exception bien sûr de h.

nous semble pas cependant que cette voie soit la bonne, en effet il existe un monème constitué de la simple association de N avec un ton bas : le pronom l sg. /N/ et il se trouve au moins un cas où ce pronom est réalisé de façon nettement syllabique (et compte d'ailleurs au sifflement pour une syllabe) : ceci se produit lorsque, par application de règles tonales, ce pronom est réalisé sur un registre haut tout en étant suivi d'une syllabe réalisée basse, or on observe que dans ce cas la sonorisation prend normalement effet. Ainsi /N̄ kŊN' / ma tête prend une réalisation ń gũũ où, malgré la syllabicité de la consonne nasale, la consonne phonologiquement sourde subséquente est toujours réalisée sonore. Force nous est donc de considérer ñsé comme une simple exception au processus de sonorisation. Ceci n'a rien de très surprenant les salutations constituant un type d'énoncés qui présentent bien souvent à différents points de vue des particularités a-systématiques.

N.B. Il est à noter que les propriétés (1) (formation de consonne homorganique) et (2) (sonorisation) sont liées en ce sens qu'elles obéissent aux mêmes conditions bloquantes (décrites ci-dessous en (3)).

(3) Lorsque la propriété (1) n'est pas attestée, c'est-à-dire lorsque /N/ ne se manifeste pas sous la forme d'une consonne nasale homorganique, /N/ est simplement incorporé à la voyelle qui le précède laquelle devient alors une voyelle phonétiquement nasale (et /N/ perd toute réalisation segmentale propre)⁹.

La consonne nasale homorganique est absente (et la nasalisation de la voyelle précédente est observée) :

(a) lorsque /N/ n'est pas suivi d'une occlusive, c'est-à-dire lorsqu'il précède une pause, une fricative, une liquide, une consonne nasale (cf. (6) ci-dessous), ou (du

 9. Pour les cas où N n'est pas précédé de voyelle voir plus bas en (7).

moins dans la plupart des cas, cf. (5) ci-dessous) un glide¹⁰

(b) lorsque les conditions bloquantes sont remplies.

Le cas (a) peut être illustré par les exemples suivants :

/N/ devant pause :

/dèN'/ ---> dé enfant⁶

/N/ devant fricative :

/ãN fé/ ---> à vé chez nous

/N/ devant liquide¹¹ :

/á tè bòn l5-rà/ ---> á tè bõ l5-rà il ne construit pas de maison

/N/ devant glide¹² :

/ãN yàrà-tõ/ ---> à yàrà-tõ nous allons nous promener

/àlà bè nã ãN hálákí/ ---> àlà bé nã à hálákí Dieu va nous châtier

Pour illustrer le cas (b) il nous faut d'abord décrire les conditions bloquantes qui empêchent les propriétés (1) et (2) de se manifester. Elles sont de deux sortes.

Tout d'abord les propriétés (1) et (2) sont non-attestées chaque fois que le monème purement tonal du défini (/ ' /)¹³ intervient entre /N/ et la consonne qui suit.

C'est ainsi que /tèlèN' tá/ prends la tranche ! sera réalisé télÉ tá et non * téléndá, il n'y a donc ni sonorisation de la consonne initiale de /tá/ ni formation de consonne nasale homorganique, en revanche la propriété (3) est vérifiée : la deuxième voyelle de /tèlèN/ est nasalisée.

10. Devant fricative, liquide (1) et glide la consonne nasale homorganique se forme cependant dans les rares cas où /N/ est associé à un ton, comme nous le verrons en (7).

11. Pour le cas où /N/ précède /r/ voir (4) ci-dessous.

12. Pour les cas où /N/ précède /y/ voir aussi (5) ci-dessous.

13. Sur ce monème voir Braconnier (1983 b et c), passim.

Sonorisation et formation de consonne nasale homorganique sont également bloquées par une certaine frontière syntaxique : celle qui sépare le verbe des compléments ou particules qui le suivent.

Rappelons les deux schèmes d'énoncés verbaux attestés en DO (la frontière bloquante est représentée par deux barres obliques //) :

- Constituant nominal sujet + prédicatif verbal¹⁴
 1 2
 + (constituant nominal objet) + verbe + (divers
 3 4
 compléments et particules)
 5

Exemples :

Amàrà bàrà Mùsà yè bí Amara a vu Moussa
 1 2 3 4 5 aujourd'hui

Amàrà bàrà nã bòn' nò bí Amara est venu à la
 1 2 4 5 maison aujourd'hui

- Constituant nominal sujet + verbe + (divers
 1 2
 compléments et particules)
 3

Exemple :

Amàrà nánìN bòn' nò Amara est venu à la maison
 1 2 3

L'effet du blocage peut être illustré par les réalisations de /shóN/ accepter dans le deuxième et le troisième des exemples ci-dessous tandis que dans le premier

14. Nous prenons le terme prédicatif au sens de Creissels.

exemple la frontière verbe-suffixe grammatical (-tõ) n'étant pas bloquante les propriétés (1) et (2) peuvent se manifester :

/á shõN-tõ/ ---> á shõN-dõ il acceptera
 /á mà shõN ká ná/ ---> á mà shõ ká ná (mais non : * á mà shõN gá ná) il n'a pas accepté de venir
 /á mà shõN bààrà' má/ ---> á mà shõ bààrá má (mais non : * á mà shõM bààrà' má) il n'a pas accepté de travailler

Il est à noter que le DO connaît aussi des énoncés non-verbaux du type suivant :

- Constituant nominal + prädicatif + Constituant nominal
 1 2 3
 (marqué ou non par une postposition)

Exemple :

ì yè bõn' nõ tu es dans la maison
 1 2 3

Etant donné que le prädicatif joue dans ce genre d'énoncés un rôle analogue à celui du verbe dans les énoncés verbaux il serait raisonnable de supposer que la frontière bloquante figure aussi entre les constituants 2 et 3. Il est malheureusement impossible de vérifier cette hypothèse car dans l'inventaire très limité des prädicatifs possibles dans ce type d'énoncés il n'existe aucun item à /N/ final.

Nous n'avons par ailleurs relevé aucune autre frontière morphologique ou syntaxique qui soit bloquante pour les propriétés (1) et (2).

Il est à noter que la frontière verbe-complément n'est pas bloquante pour les règles tonales (mais elle bloque le processus décrit en (5) de conversion de r en n) et que la présence du morphème tonal du défini ne bloque aucune autre règle segmentale (cf. (5) ci-dessous) : ces conditions

bloquantes ne pèsent donc pas sur l'ensemble des règles phonologiques segmentales et tonales du DO.

Devrons-nous dès lors répéter deux fois dans la description les conditions bloquantes, une fois dans la formulation des règles qui rendront compte de la propriété (1) et une fois pour celles qui prédiront la propriété (2) ? Il serait plus élégant de développer une analyse selon laquelle les conditions bloquantes n'auraient à être formulées que pour les règles rendant compte de la propriété (1) de formation de consonne homorganique et qui en outre ferait dépendre la sonorisation (propriété (2)) de l'application préalable du processus conduisant à la formation de consonne homorganique. Il suffirait de dire que la sonorisation de consonne est déclenchée spécifiquement par toute consonne nasale (homorganique) qui précède immédiatement la consonne à sonoriser, les consonnes nasales étant elles-mêmes sonores on aurait là une règle assez naturelle d'assimilation d'un type d'ailleurs fort répandu.

Cependant cette analyse rencontre une difficulté : il se trouve qu'en réalisation formation de consonne nasale homorganique et sonorisation ne vont pas toujours de pair. Les fricatives phonologiquement sourdes sont en effet sonorisées après /N/ bien qu'aucune consonne nasale homorganique n'apparaisse alors (cf. la réalisation á vç de /ãN fé/). Il est bien sûr possible de s'en sortir cependant en admettant que la formation de consonne nasale homorganique prend bel et bien effet devant non-occlusive et que la consonne nasale ainsi formée sonorise la consonne subséquente, avant de disparaître sous l'effet d'une règle d'effacement qu'il faut alors ajouter à la description et qui sera chargée d'éliminer toute consonne nasale¹⁵ précédant immédiatement une non-occlusive. On aurait selon cette analyse des dérivations telles que :

15. Non porteuse de ton, cf. notes 5 et 10.

/àn fé/ ---> (formation de consonne homorganique) ---> àn fé
 ---> (sonorisation) ---> àn vé ---> (effacement de nasale
 devant non-occlusive) ---> à vé, ce qui après application
 des règles tonales qui ne nous concernent pas ici
 donnerait : à vé . Cette solution peut paraître quelque
 peu artificielle et elle présente l'inconvénient suivant :
 on a vu (cf. la dérivation qui précède) qu'après effacement
 de la consonne nasale homorganique, dans cette analyse, la
 voyelle précédente devient nasalisée or on souhaiterait
 certainement dire que cette nasalisation de voyelle est due
 au même processus que celui qui nasalise une voyelle devant
 pause autrement dit on souhaiterait que ce soient au moins
 partiellement les mêmes règles qui rendent compte dans les
 deux cas de ce que nous avons appelé "propriété 3"
 c'est-à-dire la nasalisation de la voyelle précédant /N/.
 Or selon l'analyse envisagée ici on doit convertir en
 voyelle nasale dans un cas une suite voyelle + consonne
 nasale homorganique (devant non-occlusive) et dans l'autre
 une suite voyelle + N (devant pause), ce qui poserait
 peut-être des problèmes formels. Bien sûr ces (éventuels)
 problèmes ne se rencontreraient pas dans l'analyse
 antonymique qui interdirait, même à titre de stade
 intermédiaire, toute formation de consonne homorganique
 devant non-occlusive (du moins à partir d'un N non-associé à
 un ton, cf. note 5). Dans ce cas en effet la nasalisation de
 voyelle opérerait de façon homogène dans les divers cas
 considérés ici, à partir d'une suite voyelle + N. Toutefois
 cette dernière analyse présenterait deux inconvénients : a)
 elle serait moins naturelle en ce qui concerne le traitement
 de la sonorisation car l'absence à tous les stades de
 consonne nasale homorganique devant non-occlusive obligerait
 à faire dépendre la sonorisation de consonne de la présence
 d'un simple N antécédent, ce qui reviendrait à poser une
 règle de sonorisation sans aucune motivation phonétique et
 dont le degré de naturel n'est vraiment pas évident b) une
 telle analyse obligerait à intégrer les conditions
 bloquantes à la formulation de la (ou des) règle(s) rendant

compte de la formation de consonne nasale homorganique et de
 celles de sonorisation,¹⁶ ce qui serait redondant et
 maladroit.

La première analyse paraît donc à tout prendre plus
 satisfaisante.

Nous noterons pour terminer que ce problème est
 semble-t-il propre au parler particulier considéré ici. En
 effet s'il n'est pas rare de rencontrer des parlers
 mandingues incluant les propriétés (1) et (2)¹⁷ il semble
 qu'ailleurs le processus de formation de consonne nasale
 homorganique prenne effet aussi bien devant fricatives que
 devant occlusives et dans ces parlers la première analyse
 suggérée ne présente de ce fait aucune difficulté.

(4) Lorsqu'un /N/ en fin de monème précède un /r/ à
 l'initiale du monème suivant ce /r/ se réalise n. Ainsi
 /bòN' rò/ dans la maison donnera en réalisation : bō nō
 (sur ce genre de réalisation voir aussi ci-dessous en (6)).

En DO les /r/ initiaux sont rares et ne se rencontrent
 que dans un tout petit nombre de morphèmes grammaticaux
 (postpositions, marqueurs de conjugaison suffixés à un
 verbe, dérivatifs préfixés au verbe pour former un verbe
 dérivé, pluriel, monème de focalisation). L'un d'eux fait
 exception : le pluriel rú qui reste inchangé après /N/.

L'exemple donné plus haut montre que, contrairement à
 la formation de consonne nasale homorganique et à la
 sonorisation le processus de conversion de r en n est
 compatible avec la présence du défini tonal (/ ' /)
 immédiatement après /N/. Il est en revanche inopérant comme
 les deux autres processus lorsqu'intervient après N la
 frontière syntaxique séparant le verbe de ce qui le suit :

16. Rappelons que les conditions bloquantes n'affectent
 pas en bloc l'ensemble des règles phonologiques du DO.

17. Et souvent aussi (1) sans (2), c'est-à-dire
 développant des consonnes nasales homorganiques comme le DO
 sans sonorisation de consonne sourde subséquente.

/á mà shón rámároyári má/ ---> á mà shó rámároyári má (et non : * á mà shó námároyári má) il n'a pas accepté d'être humilié

(5) Le cas où /N/ précède immédiatement /y/ est intéressant.

Le plus souvent, comme en général devant non-occlusive, /N/ est simplement incorporé à la voyelle qui précède. On aura ainsi :

/kèn' yélén/ ---> ké yélé fais fondre la graisse

Dans le cas du pronom personnel 1 sg /N/ cependant N se réalise en général comme une consonne homorganique (palatale) et yod subsiste clairement comme segment autonome :

/N yàràniN/ ---> ñ yàràni je me suis promené

Comme on le verra ci-dessous il s'agit là simplement d'un cas particulier du comportement du pronom 1 sg /N/, et plus généralement de tout N porteur de ton, devant non-occlusive non-nasale.

On doit cependant en outre signaler une autre réalisation plus spécifique de N devant y. Il arrive en effet que N s'amalgame à y pour former en réalisation un segment unique p. Ceci se produit exclusivement devant deux séries de monèmes homonymes ayant respectivement pour forme /yè/ et /yà/¹⁸.

En outre pour les monèmes de forme yè la voyelle s'ouvre alors et l'on obtient finalement une forme pɛ (ce processus d'ouverture de voyelle après consonne nasale est une propriété idiosyncratique des monèmes de forme yè et n'est pas le résultat d'une règle phonologique générale).

Chacun des monèmes concernés se trouve dans l'un des exemples ci-dessous :

18. Ce phénomène se produit avec tous les N finaux qu'il appartient au pronom 1 sg /N/ ou à tout autre monème.

yè voir

/á mà dèn yè/ ---> á mà dɛnɛ il n'a pas vu d'enfant

yè prédicatif verbal (a)

/N yè ná-rà/ ---> pɛ ná-rà je viens

yè prédicatif verbal (b)

/N yè wó lòn/ ---> pɛ wó lɔ̃ je le sais

yè prédicatif nominal

/N yè níN/ ---> pɛ ní me voici

yè postposition

/á bàrà á fɔ̃ ɔ̃ yè/ ---> á bàrà fɔ̃ á pɛ il nous l'a

dit

-ya dérivatif nominal

/àdàmà-dèn-yà'/ ---> àdàmà-dɛpá humanité

/jón-yà'/ ---> jɔ̃pá la condition d'esclave

-ya dérivatif verbal

/súnún-yá/ ---> súnúná être près

yà connectif

/N yà dèn'/ ---> pà dé mon enfant¹⁹

19. Ce connectif possède en DO deux allomorphes : /yà/ et /à/. L'allomorphe /yà/ n'est introduit dans la représentation phonologique qu'après les pronoms personnels non-emphatiques (sauf 3 sg) et après le pluriel /í/, c'est ce qui se produit dans notre exemple. Dans tous les autres cas c'est la forme /à/ qui est choisie et lorsqu'il en est ainsi le phénomène considéré ici ne se produit évidemment pas. Ainsi on aura /són à dèn'/ le fils de Biche qui sera régulièrement réalisé sɔ̃ à dé. De même certains des monèmes de forme /yè/ ont un allomorphe /v/ (formé d'un segment défectif réduit au trait voyelle, qui se traduira phonétiquement par un allongement de la voyelle précédente, assorti d'un ton bas). /yè/ -comme /yà/- n'apparaît alors qu'après les pronoms personnels non-emphatiques autres que 3 sg et après le pluriel /í/. Là encore lorsque /v/ est choisi il n'y a bien sûr pas formation de consonne palatale : /són v ná-rà/ ---> sɔ̃ ná-rà.

Le processus est rendu facultatif (et non totalement inopérant comme dans le cas de la formation de consonne nasale homorganique et de la sonorisation) par la présence du défini tonal entre N et y, la version sans amalgame étant néanmoins la plus courante.²⁰

(6) Venons-en au cas où /N/ précède une consonne nasale ou un deuxième /N/ au niveau de la représentation phonologique.

Dans ces contextes /N/ n'a pas alors de réalisation segmentale propre et le processus de formation de consonne nasale homorganique ne prend pas effet (ce qui se serait traduit phonétiquement par l'apparition d'une consonne nasale géminée, qui n'est en aucun cas attestée).

En l'absence de consonne nasale homorganique on s'attend en principe à ce que le processus de sonorisation de la voyelle précédente (propriété (3)) entre en jeu. Les faits ici ne sont pas toujours immédiatement clairs, en effet en DO comme dans de nombreuses langues une voyelle située au contact d'une consonne nasale dans la réalisation prend elle-même de toute façon un certain degré de nasalité (que nous ne représentons jamais dans nos transcriptions), la question est donc de savoir si la présence d'un N sous-jacent ajoute à cette nasalité phonétique de façon perceptible. Il semble bien que ce soit le cas et notre informateur et nous-mêmes distinguons par exemple :

/só mà kè ná-rà/ ---> só mà ké ná-rà ce n'était pas un cheval qui arrivait

de :

/sóN mà kè ná-rà/ ---> só mà ké ná-rà ce n'était pas un voleur qui arrivait

20. Il n'est pas possible de placer les monèmes /yè/ et /yà/ immédiatement après un verbe, la seconde condition bloquante n'est donc pas testable.

ou :

/fá mà kè àdàmà rà/ ---> fá mà kè àdàmà rà Adam n'avait pas de père

de :

/fáN mà kè àdàmà rà/ ---> fá mà kè àdàmà rà Adama n'avait pas pris parti

La différence est particulièrement nette lorsqu'on a affaire à des voyelles non-hautes non-antérieures (a, ɔ, o), elle est plus ténue avec les autres voyelles (u, i, e, ε).

Cette influence du timbre vocalique sur la perceptibilité d'une différence de nasalité se retrouve d'ailleurs également lorsque la consonne nasale précède la voyelle concernée au lieu de la suivre. Dans ce cas également la nasalisation due à /N/ est perceptible, ainsi pour /kùná/ lèpre et /kùnáN/ plat en bois on distinguera des formes de citation kúná et kúná, mais la différence est moins sensible (quoique non inexistente) lorsqu'on a affaire à des voyelles antérieures et/ou hautes.

(7) Problèmes résiduels

Il reste une question que le lecteur s'est peut-être posée : existe-t-il des cas où /N/ n'est pas dans les conditions qui nous sont apparues jusqu'ici comme seules propres à permettre sa conversion en une consonne nasale homorganique et où il ne serait pas précédé d'une voyelle ? S'il existe de tels cas on s'attendrait alors à une disparition complète de /N/ en réalisation.

D'après ce que nous savons de sa distribution /N/ ne peut être non-précédé par une voyelle que dans deux cas :

-en tête de monème devant consonne (type /Ngɔ̀bɔ̀/ coléoptère)

-dans le pronom personnel 1 sg /N̄/.

On pourrait en principe imaginer des monèmes de la forme /NC.../ où C ne serait pas une occlusive. D'après ce

qui a été posé jusqu'ici de tels monèmes ne pourraient donner lieu à formation de consonne nasale homorganique faute d'occlusive après /N/. Quand de tels monèmes apparaîtraient en tête d'énoncé, /N/, qui ne pourrait alors s'intégrer à une voyelle le précédant, disparaîtrait complètement en réalisation. La seule trace concevable de N serait la nasalisation de la voyelle précédente lorsque ce monème apparaîtrait à l'intérieur d'un énoncé. Il n'existe cependant pas de tels monèmes. Comme on le verra plus bas il y a quelque raison de supposer que la nasalisation de voyelle par un /N/ subséquent ne peut jouer que si la voyelle et N appartiennent au même monème. Dès lors la seule manifestation concevable du N initial d'un monème du type qui nous intéresse ici semble a priori exclue et ce N ne saurait donc avoir aucune influence même indirecte sur la réalisation phonétique de l'énoncé qui le contiendrait, ce qui revient à dire qu'un monème du type envisagé ne saurait être posé.

Notons en revanche qu'il ne devrait pas en principe y avoir d'obstacle à l'existence de monèmes de la forme /...VNC.../ où C serait une non-occlusive : dans un tel monème N ne devrait se manifester phonétiquement que par la nasalisation de la voyelle V. Il n'existe cependant aucun monème de ce genre où C soit un l, un glide ou une consonne nasale. Quelques cas sont attestés dans lesquels C est une fricative (cf. /jáNvá/ trahir) mais même là N tend à disparaître complètement et il existe alors presque toujours une variante possible sans aucune nasalité (cf. /jává/) trahir).

Nous avons à plusieurs reprises évoqué les particularités du pronom personnel 1 sg /N/ et c'est par quelques remarques le concernant que nous terminerons cette section.

On sait qu'en général lorsque le segment sous-jacent /N/ est amené à précéder immédiatement une non-occlusive²¹

21. Sauf lorsqu'il s'agit du yod initial de /yè/ ou /yá/ cf. (5) ci-dessus.

le processus de formation de consonne nasale homorganique ne s'applique pas et /N/ ne se manifeste pas en tant que segment dans la réalisation. Dans le cas du pronom /N/ cependant il n'en est pas toujours ainsi.

Il faut en ce qui le concerne faire une distinction entre les non-occlusives non-nasales et les consonnes nasales. Devant une non-occlusive non-nasale (fricative, l, glide) le segment /N/ du pronom 1 sg est en fait réalisé comme une consonne nasale homorganique. Comparer les éléments des paires suivantes :

/N yàrà-tò/	---->	ʃ yàrà-tò	<u>je vais me promener</u>
/sòN yàrà-tò/	---->	sò yàrà-tò	<u>Biche va se promener</u>
/á mà N wèlè/	---->	á mà ñ wèlè	<u>il ne m'a pas appelé</u>
/á mà dèn wèlè/	---->	á mà dè wèlè	<u>il n'a pas appelé d'enfant</u>

/N sòN/	---->	ñ zó	<u>fais-moi un cadeau</u>
/àn sòN/	---->	á zó	<u>fais-nous un cadeau</u>
/á mà N lòn/	---->	á mà ñ lò	<u>il ne me connaît pas</u>
/á mà àN lòn/	---->	á mà á lò	<u>il ne nous connaît pas</u>

Il faut donc poser que la règle d'effacement de consonne nasale devant non-occlusive que nous avons postulée en (3) ne s'applique pas au pronom /N/. Elle ne s'applique pas non plus à la salutation féminine /'Nsé/ou /'Nsé/ qui est réalisée ñsé ou ñsè. Cette règle semble donc ne pas affecter les N associés à un ton.

Ces faits donnent d'ailleurs une certaine plausibilité supplémentaire à l'analyse que nous avons suggérée en (3) qui supposait des consonnes nasales homorganiques abstraites devant non-occlusives : on voit en effet que dans ce contexte une consonne homorganique apparaît parfois directement dans la réalisation.

Devant consonne nasale la situation est toute différente et on ne rencontre strictement en aucun cas une réalisation géminée en DO, /N/ perd toujours sa réalisation

segmentale, même lorsqu'il appartient au pronom 1 sg et l'on aura des prononciations rigoureusement identiques pour :

/nĩ'/ ---> ní âme

/Ñ nĩ'/ ---> ní mon âme

Contrairement à ce qui se passe devant fricatives, liquide (l) ou glide nous n'avons donc aucune raison de postuler une conversion de /N/ en consonne nasale homorganique, même "abstraite", devant consonne nasale.

D'autre part lorsque /Ñ/ précède une consonne nasale (ou un autre /N/) et se trouve à l'intérieur d'un énoncé, situation dans laquelle il est nécessairement précédé d'une voyelle, cette voyelle ne semble pas être nasalisée, c'est ainsi que les deux énoncés suivants semblent bien être indiscernables à la perception :

/áf bàrà màgbísí/ ---> áf bàrà màgbísí ils ont été roués de coups

/áf bàrà Ñ màgbísí/ ---> áf bàrà màgbísí (et non * áf bàrà màgbísí) ils m'ont roué de coups

La nasalisation de voyelle par N semble donc réservée aux cas où la voyelle et N appartiennent au même monème.

Avant d'en terminer avec la nasalité de type I nous dirons enfin un mot de la syllababilité du pronom /Ñ/.

On le sait N n'est associé à un ton que dans trois monèmes :

/Ñ/ Pro 1 sg

/Ñsé/ ou /Ñsè/ salutation féminine

/Ñbá/ ou /Ñbâ/ salutation masculine

Dans les réalisations des deux salutations (ñsé ou ñsè et ñbá ou ñbâ) la consonne nasale est de toute évidence toujours syllabique. En ce qui concerne le pronom les faits sont plus curieux. Comme nous l'avons déjà signalé lorsque, par le jeu de règles tonales de portée générale bien établies par ailleurs, il devient porteur de ton haut devant une syllabe phonétiquement basse alors le pronom est très évidemment syllabique, la chose est très claire à la

perception de l'énoncé comme au sifflement. En revanche dans tous les autres cas il n'est perçu que comme une consonne nasale non-syllabique et ne compte pas au sifflement. Il en est ainsi par exemple dans:

/Ñ tàgà-tò/ ---> n dàgà-tò je vais partir

/Ñ tè ná/ ---> n dɛ ná je ne viendrai pas

/Ñ tímín-tò/ ---> n tímín-dò je vais passer

Dans des exemples de ce genre les règles tonales habituelles du DO auraient dû donner au pronom un ton phonétique bas²², suivi d'une syllabe basse (premier exemple) ou haute (deuxième et troisième exemple), mais N n'apparaît pas comme phonétiquement porteur de ton.

Lorsque les règles tonales habituelles devraient donner à /Ñ/ une réalisation phonétiquement haute suivie d'une syllabe basse nous avons vu que /Ñ/ est réalisé syllabique et porteur du ton normalement prévu. Il n'existe malheureusement pas de cas où le jeu des règles tonales prédirait clairement pour /Ñ/ un ton haut suivi de syllabe haute phonétique. Il n'est donc pas possible de déterminer si la syllababilité du pronom est due simplement à son association à un ton haut ou à la présence prévue d'un ton haut sur le pronom et d'un ton bas sur ce qui suit. Il est important de remarquer que la seule existence d'une différence de registre entre le ton normalement prévu pour /Ñ/ par les règles tonales et le ton réalisé de la syllabe qui suit ne suffit pas à assurer la syllababilité comme le montrent nos deux derniers exemples où un pronom qui "devrait" être réalisé bas est suivi d'une syllabe réalisée haute (lorsque /Ñ/ est à l'intérieur d'un énoncé et non après pause comme dans nos exemples il résulte des règles tonales que le ton réalisé qui le précède immédiatement est

22. Par un abus de notation conventionnelle nous avons d'ailleurs dans ces cas noté un ton bas sur le pronom, même en transcription phonétique, dans l'ensemble de nos travaux sur le DO. L'existence d'un ton sous-jacent bas pour /Ñ/, qui finalement n'apparaît jamais directement en réalisation, peut néanmoins être mise en évidence de diverses manières par son influence sur les monèmes voisins.

toujours bas et le pronom est alors syllabique dans les mêmes conditions qu'après pause).

On observera enfin que si le pronom /N̂/ qui est associé à un ton dès le niveau phonologique peut hériter en réalisation d'un autre ton transmis par un monème voisin en revanche un N qui n'est pas associé à un ton dès ce niveau ne pourra jamais en recevoir un, même s'il se trouve dans un contexte analogue, et ne deviendra jamais syllabique.

LA NASALITE DE TYPE II

Il existe un ensemble de monèmes en nombre limité mais dont beaucoup sont d'un emploi extrêmement fréquent en discours qui présentent la plupart des propriétés caractéristiques des monèmes à /N/ final (formation de consonne nasale homorganique, sonorisation de consonne phonologiquement sourde subséquente, conversion d'un r subséquent en n, amalgame avec un y subséquent pour donner une consonne nasale palatale). Ces items présentent cependant une particularité : devant pause N ne s'incorpore pas à la voyelle précédente qui reste phonétiquement orale. Dans la représentation phonologique nous noterons par convention de tels items avec un N final entre parenthèses. Les exemples suivants qui contiennent /yá(N)/ ici serviront d'illustration :

/yá(N)-kò/ ---> yán-gö affaire d'ici

/á mà ná yá(N) rò/ ---> á mà ná yá nõ il n'est pas venu ici

/á mà ná yá(N)/ ---> á mà ná yá (mais non : * á mà ná yá) il n'est pas venu ici

Il semble donc que pour rendre compte d'énoncés du type du troisième exemple ci-dessus il faille poser une règle qui efface /N/ devant pause avant que l'incorporation du trait de nasalité à la voyelle qui précède ait pu se produire.

Nous supposerons que les /N/ qui subissent ce processus sont associés à un "trait de règle" spécifique -disons +caduc- qui est représenté ici conventionnellement par nos parenthèses. La règle en question effacera donc tout /N/ possédant le trait +caduc devant pause. Le trait +caduc n'est pas prédictible, on trouve même une quasi-paire minimale : dèNdèn venir ou partir subrepticement et par étapes vs dèNdé(N) déplacer un objet lourd à plusieurs.

Voici la liste des items contenant un /N/ de ce type²³ :

byé(N)	<u>tomber</u>
dèNdé(N)	<u>déplacer</u> <u>en soulevant</u> <u>à plusieurs</u>
dèNfèrè(N)	<u>aplatir</u> <u>en écrasant</u>
dógó(N)	<u>cacher</u>
dó(N)	<u>entrer</u>
kèlè(N)	<u>un</u>
nyíná(N)	<u>cette</u> <u>année</u>
sisà(N)	<u>maintenant</u>
tèlè(n)	<u>aller</u> <u>droit</u>
tá(n)	<u>ainsi</u>
té(n)	<u>ainsi</u>
té(n)	<u>inactuel</u>
yá(N)	<u>ici</u>
yé(N)	<u>là-bas</u>

Il apparaît en outre que contrairement à ce qui se passe lorsque la nasalité est de type I le N "caduc" ne nasalise pas la voyelle qui le précède lorsqu'il est lui-même suivi d'une consonne nasale, et les deux énoncés suivants, l'un sans N l'autre avec N "caduc" devant consonne

23. A quoi il faudrait ajouter bon nombre de verbes de la forme /...čV(N)/ sur lesquels nous auront l'occasion de revenir dans une prochaine note à paraître dans Mandekan.

nasale, auront la même réalisation²⁴:

/yÁN mà kòfò/ ---> yá mà kòfò on n'a pas parlé d'ici
 /yá mà kòfò/ ---> yá mà kòfò il n'a pas été question
d'ombre

Le fait que la disparition d'une position segmentale propre pour N devant pause ou consonne nasale laisse subsister une nasalité phonétique sur la voyelle dans la nasalité de type I et non dans la nasalité de type II pourrait suggérer une analyse qui poserait -contrairement à ce que nous avons supposé jusqu'ici- une nasalité associée à la voyelle dès le niveau phonologique pour I mais non pour II (soit une forme sous-jacente /ŷN/ pour I et /VN/ pour II). L'élimination d'une position segmentale pour N laisserait alors la voyelle nasalisée dans I mais non dans II. L'un des avantages d'une telle analyse consisterait à supprimer la nécessité d'une "règle" de nasalisation de voyelle.

Cependant même dans le cadre d'une analyse de ce type une règle de nasalisation de voyelle est requise car avec la nasalité de type II c'est seulement devant pause et devant nasale que la voyelle apparaît comme phonétiquement non-nasalisee, lorsque la position segmentale pour N disparaît devant non-occlusive ou du fait des conditions bloquantes la voyelle qui précède est nasalisée :

-devant fricative :

/yÁ(N) fÉ/ ---> yǎ vé par ici

24. Le prédicatif négatif /mÀN/, propre aux verbes statifs, possède clairement un N final, comme le montre sa réalisation devant occlusive, cf. á màj m gbò ce n'est pas mauvais, toutefois devant nasale il ne semble pas manifester une nasalité vocalique particulière. Il apparaît donc que ce prédicatif contient en fait un N "caduc". C'est essentiellement cet exemple qui nous avait amené à penser dans Braconnier (1983 a) que la voyelle précédant N en représentation phonologique n'était pas ou peu nasalisée en réalisation devant consonne nasale et à attribuer à une règle d'hypercorrection les nasalisations de voyelle qui sont attestées dans ce contexte dans des énoncés du type de ceux que nous avons donné en (6), position que nous ne tenons plus pour très plausible.

-devant liquide :

/á tè yÁ(N) lòn/ ---> á tè yǎ lǒ "il ne connaît pas ici"

-devant le défini (condition bloquante) :

/nì yÁ(N)' ká ì hìnà'../ ---> ní yǎ kì hìná si cet
endroit te convient...

Dès lors rien ne s'oppose au maintien d'une analyse qui voit dans la nasalité de type I comme dans la nasalité de type II la manifestation d'une suite voyelle orale + N, le type II se distinguant simplement par un trait diacritique sur N.

NASALITE DE TYPE III

Les nasalités de type I et II avaient été repérées et pour l'essentiel décrites dans Braconnier (1983 a). Nous avons depuis mis à jour un troisième type de nasalité à support vocalique. Il concerne un ensemble restreint de formes dont nous donnons la liste complète (relativement à un corpus contenant environ 4000 items (monèmes, dérivés, composés)) :

byè	foie
byé	flèche
byé	vagin
cè	héritage
cé ou cécè	sable
fwó	cicatrice
fyè	léger
fyé	défaut
ká	herbe (sp.)
kàràkàshè	poisson (sp.), de forme très allongée (anguille ??)
káákáákòndò	oiseau (sp.)
kíríkírishè	épilepsie
kóróshè	maladie (sp.), se caractérise par des urines sanglantes

kwɔ̃	<u>oiseau-gendarme</u>
shɛ̃	<u>lutte</u>
shɪshã	<u>maladie pulmonaire (sp.)</u>
tɔ̃gɔ̃mãshɛ̃	<u>signe</u>

La nasalité de type III présente les caractéristiques suivantes :

- la voyelle est réalisée nasale en tous contextes
- il n'y a jamais formation de consonne nasale homorganique
- il n'y a jamais sonorisation d'une consonne phonologiquement sourde subséquente
- il n'y a jamais amalgame avec un yod subséquent pour aboutir à la consonne palatale ɲ
- il n'y a jamais conversion d'un /r/ subséquent en ɲ

On aura par exemple des formes :

fyɛ̃-yà et non * fyɛ̃ɲà alléger, humilier

byɛ̃ rɔ̃ et non * byɛ̃ nɔ̃ dans le vagin

kwɔ̃ tɛ̃ yá et non * kwɔ̃n dé yá il n'y a pas d'oiseau gendarme ici

Ainsi la nasalité de type III ne présente pas les propriétés que nous avons relevées pour les nasalités I et II. Elle est toujours et exclusivement vocalique : elle ne fait jamais sentir son influence hors de la voyelle qui la supporte.²⁵

Il serait tentant d'en conclure que nous avons ici affaire aux seuls rares cas de voyelles phonologiquement nasales du DO (rappelons que la nasalité vocalique de type I et II provenait selon l'analyse suggérée d'une incorporation du trait défectif /N/ à la voyelle supposée phonologiquement orale qui le précédait).

Les choses ne sont pas si simples cependant. En effet l'appartenance de la nasalité au type III plutôt qu'au type

25 Sous réserve d'une possible nasalisation de la semi-consonne qui précède. La perception ne nous paraît guère apte à trancher entre des transcriptions telles que byɛ̃ ou byɛ̃.

I-II obéit dans la plupart des cas à un conditionnement. La nasalité est de type III chaque fois que les trois conditions suivantes sont remplies :

-la voyelle est précédée par une consonne palatale (c, sh) ou par un groupe consonne + semi-consonne²⁶

-l'item est un nom ou un verbe statif²⁷

-la voyelle est ouverte²⁸

Parmi les noms de notre liste il en est seulement deux dont l'appartenance au type III n'est pas prédite par ce conditionnement : kããkããkɔ̃nɔ̃ que sa nature clairement onomatopéique place peut-être hors système, et kã herbe (sp.) pour lequel nous n'avons pas d'explication (comparer avec kɛ̃N graisse animale (type I)).

L'existence d'un tel conditionnement suggère de poser un trait de nasalité suprasegmental pour l'ensemble des trois types de nasalité observés, les modalités de rattachement de ce trait à des points du squelette étant déterminés par le contexte (et par la présence ou l'absence du trait /+caduc/ lui-même non-prédictible).

On notera que les propriétés caractéristiques de la nasalité de type III sont rarement observées en discours.

26. Dans nombre de parlers mandingues on trouve shy (donc un groupe consonne + semi-consonne) là où nous avons simplement sh en DO. D'autre part les groupes sy et cy n'étant pas réalisés en DO il serait concevable de les poser comme sources phonologiques de sh et c dans nos items, on régulariserait ainsi la première partie du conditionnement, seule la référence au groupe consonne + semi-consonne étant alors à maintenir.

27. Tous les items de la liste sont des noms, à l'exception de fyɛ̃ qui est un verbe statif. Nous prenons "verbe statif" (par opposition à "verbe de processus") au sens de Creissels (1985). Cette stipulation est rendue nécessaire par l'existence d'assez nombreux verbes de processus qui satisfont aux deux autres conditions mais présentent une nasalité de type I : shɔ̃N accepter, cɛ̃N abîmer, myɛ̃N entendre, myɛ̃N durer, shɛ̃N éplucher, shɛ̃N jurer.

28. Cette clause n'est requise que pour éliminer le nom cɛ̃N graine de palme, qui appartient au type I.

En effet les items qui illustrent ce type de nasalité sont fort peu nombreux (nous en avons relevé 16 en tout et pour tout) et surtout, contrairement aux items également peu nombreux qui présentaient la nasalité de type II, aucun d'eux n'est d'une grande fréquence, la plupart étant même d'un emploi franchement rare. En outre ces items sont presque tous des noms et en DO comme dans les parlers mandingues en général le nom apparaît le plus souvent au défini, or au défini, nous le savons, certaines des propriétés les plus typiques de la nasalité de type I (ou II) ne se manifestent pas (formation de consonne nasale homorganique, sonorisation de consonne sourde, amalgame de N+y en n) et la nasalité de type III ne se distingue pas alors des deux autres (sauf devant /r/, que les nasalités I et II convertissent en n mais que la nasalité de type III laisse intact, contexte qui de toute façon n'est pas non plus des plus fréquents pour les items concernés). Les traits propres à la nasalité de type trois se manifestent donc surtout à l'indéfini et dans des formes dérivées ou composées, c'est-à-dire dans une petite partie seulement des occurrences de chacun des items.

Il est donc très frappant que dans ces conditions la nasalité de type III se maintienne en DO sans s'aligner sur les autres formes. Aucune tendance de ce genre n'a en effet été notée que ce soit comme variante ou comme lapsus : dans les contextes révélateurs la nasalité de type III conserve immuablement ses réalisations propres.

Du point de vue dialectologique il est intéressant de noter que la nasalité de type III, très rare en DO, devient beaucoup plus répandue à mesure que l'on se déplace vers le sud. A Bako (84 km au sud de Samatiguila, village de notre informateur pour le DO) et plus encore à Borotou (51 km au sud de Bako) le nombre d'items présentant une nasalité analogue à notre type III s'accroît sensiblement et dans le parler du Mahou (région de Touba) la nasalité correspondant

au type III devient tout à fait banale.²⁹

La voyelle nasale de type III dans les items de Borotou ou du Maou correspond très souvent en DO (et dans la plupart des parlers mandingues) à une suite de deux voyelles séparées par une consonne nasale. Voici quelques exemples :

DO	BOROTOU	MAOU	
síná	shyáá	shyáá	rival, co-épouse
jákúamá	jékwè	pàkwáá	chat
kènè	kèè	kèè	nom qui rentre dans une expression signifiant "circoncire"

On est donc fondé à se demander si la nasalité de type III du DO n'a pas une origine du même genre en proto-mandingue. La chose paraît plausible ou même très probable pour certains items pour lesquels il existe des attestations (parfois nombreuses parfois rares, selon les items) avec une consonne nasale intervocalique dans d'autres parlers mandingues, c'est le cas des termes pour foie, flèche, héritage, sable, défait. Pour les autres items soit les données sont encore insuffisantes soit les attestations sont nombreuses mais toujours monosyllabiques (cicatrice, oiseau-gendarme, lutte, vagin³⁰) ou en tous cas dépourvues de toute consonne nasale intervocalique et l'origine de la nasalité reste alors problématique.³¹

29. Alors qu'à Odienné il existe une nasalité très courante (type I) et deux nasalités plus rares (types II et III) en revanche à mesure qu'on se déplace vers le sud on évolue vers une situation où la nasalité se répartit en trois types, qui semblent analogues aux trois nasalités du DO, mais qui sont représentés chacun par des ensembles d'items d'importance comparable.

30. lutte et vagin sont souvent attestés sans aucune nasalité, y compris à Borotou et en Maou.

31. Le cas de fyè léger fait problème. Selon Creissels (1985) "plusieurs attestations du verbe statif "être léger" renvoient sans ambiguïté possible à une racine *fége" toutefois "plusieurs attestations de ce verbe statif sont homonymes du nom signifiant "vent, air" -(fɔnyɔ en DO)- pour lequel Creissels reconstruit une racine *fonyoi. Creissels suggère que cette homonymie pourrait provenir d'une attraction paronymique.

BIBLIOGRAPHIE

BRACONNIER (C.), 1983 (a), Phonologie du dioula d'Odienné, 131 p., I.L.A.-A.C.C.T.-Université d'Abidjan

BRACONNIER (C.), 1983 (b) et (c), Le système tonal du dioula d'Odienné, Tome 1, 203 p., Tome 2, 222 p., I.L.A.-A.C.C.T.-Université d'Abidjan

BRACONNIER (C.) et DIABY (S.), Dictionnaire du dioula d'Odienné (Parler de Sammatiguila) -à paraître

CREISSELS (D.), 1985, Les verbes statifs dans les parlers manding, in Mandenkan, n 10